



Tentative de soins psychiatriques forcé

Par **Archibald12**, le **13/06/2019** à **23:21**

Je suis victime depuis 18 mois d'une tentative de la part de ma famille et de mon ex employeur de me faire suivre des soins psychiatriques forcé sans que je puisse me défendre car chaque fois que je tente de me défendre ou de consulter un avocat on stoppe l'aide que j'essai d'obtenir auprès de la justice. Comment puis-je me défendre et agir face à cette situation qui m'empêche de voir mes enfants

Par **Visiteur**, le **14/06/2019** à **10:55**

Merci de respecter les CGU du site
BONJOUR !!!

Si ces soins ne sont pas justifiés, l'expert médical chargé de vous recevoir, le prouvera.